

A scenic autumn landscape. In the foreground, a pond with two white swans swimming. The water reflects the surrounding trees and sky. In the middle ground, a path lined with trees with vibrant yellow and orange autumn foliage leads towards a building. The background shows a large, dark, conical structure, possibly a pagoda or a tower, partially obscured by trees. The overall atmosphere is peaceful and picturesque.

Sotterville

LE CONSEIL MUNICIPAL

Hélène	LETERRIER	Maire
Laure de	LARTURIERE	1 ^{er} Adjoint
René	DESPREZ	2 ^{ème} Adjoint
Philippe	DELANNOY	3 ^{ème} Adjoint
Maurice	LEJUEZ	Conseiller Municipal
Maurice	LEMIERE	Conseiller Municipal
Alain	MONTECER	Conseiller Municipal
Florence	LECONTE	Conseiller Municipal
Christophe	LECARPENTIER	Conseiller Municipal
Olivier	BONNET	Conseiller Municipal
Bruno	SANSON	Conseiller Municipal

LE PERSONNEL

Françoise	BRISSET	Secrétaire de Mairie
Jacques	QUIEDEVILLE	Agent d'entretien qualifié
Bruno	HIRON	Ouvrier d'entretien (C.E.C)
Bernadette	LECARPENTIER	Garderie et entretien
Nathalie	LEROY	Garderie et entretien (C.E.C)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mercredi de **15H** à **18H**
Samedi de **10H** à **12H**

Tel : 02.33.52.16.73

Fax : 02.33.52.33.11

Email : mairiesotteville@wanadoo.fr

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES :

Présidente : LETERRIER Hélène

Vice Président : DELANNOY Philippe

Membres : de LARTURIERE Laure, MONTECER Alain
LECONTE Florence, SANSON Bruno

COMMISSION DES TRAVAUX :

Présidente : LETERRIER Hélène

Vice Président : DESPREZ René

Membres : de LARTURIERE Laure, LECARPENTIER Christophe, LEJUEZ Maurice,
MONTECER Alain, LEMIERE Maurice, SANSON Bruno

COMMISSION DE LA CANTINE :

de LARTURIERE Laure - BONNET Olivier

COMMISSION SCOLAIRE : GARDERIE

LETERRIER Hélène, LEJUEZ Maurice, BONNET Olivier, SANSON Bruno

COMMISSION DES LISTES ELECTORALES :

Présidente : LETERRIER Hélène

Vice Président : DELANNOY Philippe

Membres : LECARPENTIER Christophe, LEJUEZ Maurice, LEMIERE Maurice

Hors conseil : LEROY Michel T.G.I., COURTOIS Pierre administration.

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES :

Présidente : LETERRIER Hélène

Vice Président : DELANNOY Philippe

Membres : de LARTURIERE Laure, LECARPENTIER Christophe
LEJUEZ Maurice, LECONTE Florence, LEMIERE Maurice

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Présidente : LETERRIER Hélène

Membres : DESPREZ René, DELANNOY Philippe, LEMIERE Maurice.

COMMISSION URBANISME POUR LA CARTE COMMUNALE :

Présidente : LETERRIER Hélène

Vice Présidente : de LARTURIERE Laure

Membres : DELANNOY Philippe, LEMIERE Maurice,
MONTECER Alain, SANSON Bruno.

COMMISSION DU C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) :

Comme membres élus : Présidente : LETERRIER Hélène

Vice Présidente : de LARTURIERE Laure

Membres : DESPREZ René, BONNET Olivier, SANSON Bruno.

Comme membres nommés : CAPELLE Viviane, LEJUEZ Jacky, LEGOUPIL Viviane.

DESIGNATION DES DELEGUES-ORGANISMES EXTERIEURS

DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX

- LETERRIER Hélène
- de LARTURIERE Laure
- DESPREZ René

DELEGUES OFFICE DU TOURISME

- MONTECER Alain
- BONNET Olivier

DELEGUES DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES.

- BONNET Olivier (titulaire)
- de LARTURIERE Laure (suppléante)

DELEGUES AIDE AUX PERSONNES AGEES DU PAYS DE LA DIELETTE

- DESPREZ René (titulaire)
- de LARTURIERE Laure (suppléante)

ETAT-CIVIL ANNEE 2003

NAISSANCES HORS COMMUNE

BOURDON Noam Matthieu Axel, le 05 février 2003 à Cherbourg-Octeville
DOYUK Lamia Sultan-Serifé Françoise, le 23 avril 2003 à Cherbourg-Octeville
FOSSÉ Estelle Jeanne Georgia , le 07 novembre 2003 à Cherbourg-Octeville
HEROUT Manon Madeleine Christel Mylène, le 05 mars 2003 à Cherbourg-Octeville
LE CALVEZ Thomas Paul Ronan, le 27 avril 2003, à Cherbourg-Octeville
LE COUTOUR Malou Marie Emélie, le 17 septembre 2003, à Cherbourg-Octeville
SANSON Louise Catherine Valérie, le 30 avril 2003, à Cherbourg-Octeville

MARIAGE

CHILARD Jean-Philippe et LECARPENTIER Christel, le 10 mai 2003 à Sotteville

TRANSCRIPTIONS DE DECES

LECLÈRE Léone veuve BOURGOIN, le 28 avril 2003 à Cherbourg-Octeville
LECONNETABLE Amand, le 28 octobre 2003 à Barneville-Carteret
LECONNETABLE Bernardin, le 05 août 2003 à Cherbourg-Octeville
POUTREL Geneviève épouse TESSON, le 12 août 2003 à Caen (Calvados)

VOTE DU BUDGET

DEPENSES - (de l'exercice + Restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dépenses de fonctionnement - Total		120 099.00 E	10 365.00 E	A1 130 464.00 E
011	Charges à caractère général	32 905.00 E	0.00 E	32 905.00 E
012	Charges de personnel	66 150.00 E	0.00 E	66 150.00 E
014	Atténuation de produits	0.00 E	0.00 E	0.00 E
022	Dépenses imprévues Fonct	333.00 E	0.00 E	333.00 E
65	Autres charges gestion courante	20 595.00 E	0.00 E	20 595.00 E
66	Charges financières	36.00 E	0.00 E	36.00 E
67	Charges exceptionnelles	80.00 E	0.00 E	80.00 E
68	Dotations aux amortissements	0.00 E	0.00 E	0.00 E
023	Virement à la sect ^o d'investis.	0.00 E	10 365.00 E	10 365.00 E

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre (2)		TOTAL
			de section à section	a l'intérieur de la section (3)	
Dépenses d'investissement - Total		97 440.00 E	0.00 E	0.00 E	B1 97 440.00 E
Dépenses réelles ou d'ordre		97 440.00 E	0.00 E	0.00 E	97 440.00 E
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
13	Subventions d'investissement	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
16	Remboursement d'emprunts	382.00 E	0.00 E	0.00 E	382.00 E
1688	Intérêts courus	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
20	Immobilisations incorporelles (4)	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
21	Immobilisations corporelles (4)	2 135.00 E	0.00 E	0.00 E	2 135.00 E
23	Immobilisations en cours (4)	4 573.00 E	0.00 E	0.00 E	4 573.00 E
	Opérations d'équipement (Total)	88 825.00 E	0.00 E	0.00 E	88 825.00 E
27	Autres immos financières	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
26	Participations et créances ratta	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
45	Opérations pour compte de tiers	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
020	Dépenses imprévues Invest	1 525.00 E	0.00 E	0.00 E	1 525.00 E

	Dépenses totales	Résultat reporté (5)	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	A1 130 464.00 E	D002 0.00 E	130 464.00 E
INVESTISSEMENT	B1 97 440.00 E	D001 7 716.00 E	105 156.00 E

RECETTES - (de l'exercice + Restes à réaliser)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Recettes de fonctionnement - Total		98 385.00 E	0.00 E	A2 98 385.00 E
70	Produits des services	13 509.00 E	0.00 E	13 509.00 E
73	Impôts et taxes	12 910.00 E	0.00 E	12 910.00 E
74	Dotations et participations	50 466.00 E	0.00 E	50 466.00 E
75	Autres produits gestion courant	6 000.00 E	0.00 E	6 000.00 E
013	Atténuation de charges	15 500.00 E	0.00 E	15 500.00 E
76	Produits financiers	0.00 E	0.00 E	0.00 E
77	Produits exceptionnels	0.00 E	0.00 E	0.00 E
79	Transfert des charges	0.00 E	0.00 E	0.00 E
72	Travaux en régie	0.00 E	0.00 E	0.00 E
78	Reprise sur amort et provisions	0.00 E	0.00 E	0.00 E

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre (2)		TOTAL
			de section à section	a l'intérieur de la section (3)	
Recettes d'investissement - Total		87 076.00 E	10 365.00 E	0.00 E	B2 97 441.00 E
Recettes réelles ou d'ordre		87 076.00 E	0.00 E	0.00 E	87 076.00 E
10	Dotations Fonds divers Réserves (6)	1 064.00 E	0.00 E	0.00 E	1 064.00 E
13	Subv. invest. non affectés	41 000.00 E	0.00 E	0.00 E	41 000.00 E
16	Emprunts et dettes assimilées	45 012.00 E	0.00 E	0.00 E	45 012.00 E
27	Autres immos financières	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
45	Opérations pour compte de tiers	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
1688	Intérêts courus	0.00 E	0.00 E	0.00 E	0.00 E
Recettes d'ordre (2)		0.00 E	10 365.00 E	0.00 E	10 365.00 E
021	Virement de la section de fonct.	0.00 E	10 365.00 E	0.00 E	10 365.00 E

	Recettes totales	Résultat reporté (5)	Affectation (5)	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	A2 98 385.00 E	R002 32 079.00 E		130 464.00 E
INVESTISSEMENT	B2 97 441.00 E	R001 0.00 E	R1068 7 715.00 E	105 156.00 E

BALANCE GENERALE DU BUDGET I

TRAVAUX 2003

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX

Voirie

Hameau SALLEY

- Aménagement de la partir haute du CR6
- Revêtement des chemins CR6 et CR4.

Hameau du SIC

- Elargissement et busage du virage a la sortie du village.

Hameau de la Lande

- Reprofilage de voirie.

Curage des hameaux : Pasquier, du Sic, de la Lande, Maticat et Salley.

COMMUNE

Chasse du moulin

- Fin de la troisième et dernière tranche des travaux de remise en état.

Chemin du moulin - Remise en état du chemin allant vers St Christophe du Foc

Chasse des vallées

- Remise a niveau et empierrement de la chasse.

Logement scolaire

- Rénovation du deuxième logement pour la mise en location au 1 janvier 2004.

Bloc sanitaire

- Fin des travaux d'aménagement.

Salle communale

- Remplacement d'une fenêtre en PVC.

Cimetière

- Remplacement des barrières de l'entrée coté mairie.

Matériels

- Achat d'une débroussailleuse et de petits outillages.

Tous ses travaux ont été réalisés pour un montant de :

Entretien bâtiments : 4834,78 euros

Entretien Voirie : 3227,51 euros

PROJET DES TRAVAUX 2004

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX

Hameau Maticat

- Busage des 2 cotés du chemin dans la continuité des travaux

Hameau du SIC

- Reprofilage de la traversée du village, pose de caniveaux de récupération des eaux de ruissellement et remise en eau du lavoir par captage de la source qui avait été détournée.
- Revêtement du village jusqu'au bourg.

Hameau Pasquier

- Revêtement de la traversée du village.

Parking

- Revêtement du parking de retournement des cars.

Eclairage public

- Mise en place d'un point d'éclairage à l'arrêt de bus du hameau Salley (sur la petite place).

Bourg

- Elaboration d'une étude de réaménagement du bourg.

Cantine scolaire

- Refaire la peinture des boiseries extérieures.

COMMUNE

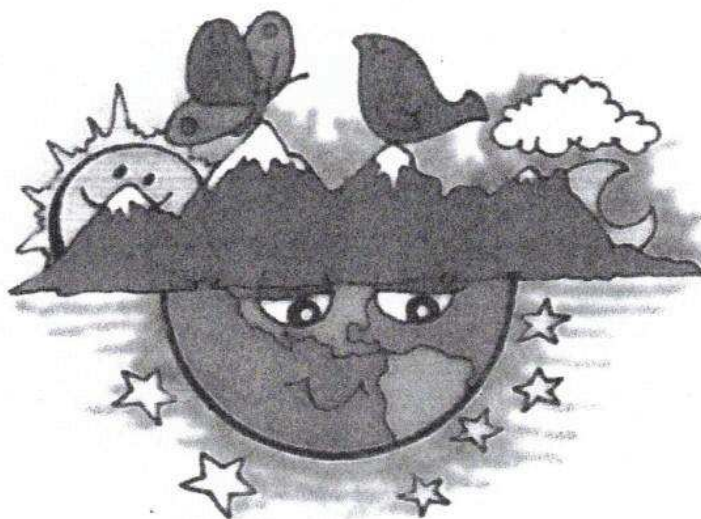
Eglise

Réparation d'une partie de la toiture pour un montant de : 85801 euros

L'année 2003 nous a permis de monter le projet de financement concernant les travaux.

Sa composition est la suivante :

- Subvention de 30% par le Conseil Général.
- Subvention de 20% par le service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (confirmation en mars 2004).
- Obtention de 2 subventions auprès des fondations Langlois et la Sauvegarde de l'Art Français.
- Le reste du montant est financé par un emprunt.



Environnement

Le Maire rappelle que l'environnement est l'affaire de tous.

Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue de les éliminer. Des habitudes simples prises par chacun dans le strict respect environnemental permettront très vite d'améliorer notre quotidien ainsi que notre cadre de vie.

Ainsi, un apport volontaire de nos déchets triés est possible à la Déchetterie des Pieux. Nous rappelons que le brûlage est interdit principalement les objets à base de plastique.

Trois containers sont mis à votre disposition sur la place derrière l'école.

Le jaune : bouteilles plastiques, boites métalliques et emballages briques.

Le vert : bouteilles, pots, bocaux en verre.

Le Bleu : journaux, magazines, prospectus, cartonnettes.


*D'autre part, les ordures ménagères sont ramassées le : **MARDI MATIN** **

Trop de poubelles et sacs plastique sont sortis la veille et même l'avant-veille ce qui provoque parfois des désagréments visuels et olfactifs, aggravés par la divagation des chiens dont les propriétaires seraient avisés de bien vouloir les ramasser.

** ou le mercredi pour le hameau Maticat.*

Garderie scolaire 2003



 : 02 33 04 44 94 Heures d'Ouverture.

Les horaires de la garderie sont les suivants :

Ouverture : 7 heures 15 et fermeture : 19 heures.

La garderie périscolaire accueille en moyenne 15 enfants chaque matin et soir.

Madame Bernadette LECARPENTIER et Madame Nathalie LEROY diplômées du BAFA en assurent la responsabilité, elles sont très appréciées des enfants.

Cette garderie est à la charge des trois communes et elle reçoit une aide De la Caisse d'Allocations Familiales.

Le tarif est passé à 1 € la demi heure au 1 novembre 2003.

location de la salle communale



Les tarifs de location en vigueur pour 2003/2004 sont les suivants :

- Ⓢ Réunion (association hors commune, ou particuliers, ou rassemblement organise par au moins 3 jeunes de la commune). 21,05 €
- Ⓢ Une journée 94 €
- Ⓢ Une journée avec lendemain 143 €

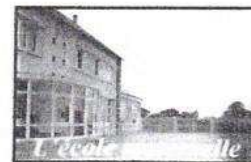
Le prix pour la location de la vaisselle pour toutes les locations est fixé à 0,76 € le couvert.

Du 1^{er} octobre au 30 avril, il faut ajouter 13,75 € de plus par jour et 6,90 € par réunion pour le chauffage.

Un chèque de caution de 30,50 € est demandé pour toutes les locations.



Janvier 2004



LE PASSE

Septembre 1991, l'école de Benoistville rejoint le R.P.I. Sotteville/Saint-Christophe du Foc (créé en septembre 1986). Rapidement, parents, élus et enseignants décident d'un commun accord de regrouper les trois écoles sur un seul site, celui de l'école de Sotteville. Avec l'aide financière du District des Pieux, une cantine scolaire est construite, des classes préfabriquées installées (provisoires a-t-on dit...) et un plateau scolaire aménagé.

Janvier 1993, tous les enfants du R.P.I., de la maternelle au CM2, se retrouvent à l'école de Sotteville pour y accomplir l'ensemble de leur scolarité primaire... onze ans déjà.

Une garderie viendra compléter le site scolaire.

LE PRESENT

En janvier 2004, 142 élèves sont inscrits dans les 6 classes de l'école primaire :

M. Lebonnois	Mlle Ravier-Mizelle	Mme Hellio	Mlle Leprévost	Mme Danican	M. Lecouillard & Mme Lebas
PS+MS	MS+GS	GS+CP	CP-CE1	CE2	CM1-CM2
26	28	20	20	22	26

L'équipe pédagogique est complétée par un psychologue scolaire et un enseignant spécialisé R.A.S.E.D*, rattachés à l'école primaire des Pieux. En cours d'année scolaire, un assistant d'éducation, embauché par le collège, pourrait intervenir à l'école quelques heures par semaine dans des domaines précis tels l'accès aux nouvelles technologies et l'animation de la B.C.D.

La Communauté de Communes des Pieux emploie deux A.T.S.E.M., Mmes Lastelle et Godefroy, qui assistent les enseignants des classes maternelles et assurent l'entretien de leurs locaux.

Mmes Bataille et Olivier, agents d'entretien de la C.C.P., effectuent quotidiennement le nettoyage des locaux du bâtiment élémentaire.

Aux élections nationales d'octobre, six parents ont été élus par les parents d'élèves pour les représenter aux Conseils d'école trimestriels. D'autre part, une Association de Parents d'élèves organise des manifestations afin de recueillir des fonds destinés aux sorties pédagogiques facultatives et aux activités ludiques et récréatives (BCD, cours de récréation).

Le fonctionnement matériel est géré par la Communauté de Communes des Pieux ainsi que l'entretien. Certains « petits travaux » sont délégués par la C.C.P. à la mairie de Sotteville et sont réalisés par les employés communaux.

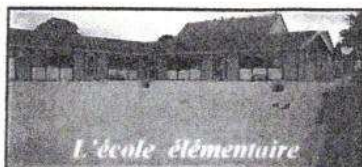
Cette année, les élèves participent à diverses sorties éducatives :

- Activités sportives : piscine, voile, équitation et tennis ;
- Activités citoyennes : prévention routière, ...
- Activités culturelles : cinéma ... ;
- Découverte du patrimoine industriel/touristique/économique : la mer, la forêt, les châteaux ...
- Classe transplantée : Découverte de Paris

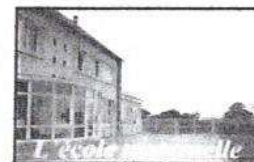
En fin d'année scolaire, une Fête de l'école devrait être présentée aux Parents d'élèves en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves.

* Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté





Janvier 2004



LE PASSE

Septembre 1991, l'école de Benoistville rejoint le R.P.I. Sotteville/Saint-Christophe du Foc (créé en septembre 1986). Rapidement, parents, élus et enseignants décident d'un commun accord de regrouper les trois écoles sur un seul site, celui de l'école de Sotteville. Avec l'aide financière du District des Pieux, une cantine scolaire est construite, des classes préfabriquées installées (provisoires a-t-on dit...) et un plateau scolaire aménagé.

Janvier 1993, tous les enfants du R.P.I., de la maternelle au CM2, se retrouvent à l'école de Sotteville pour y accomplir l'ensemble de leur scolarité primaire... onze ans déjà.

Une garderie viendra compléter le site scolaire.

LE PRESENT

En janvier 2004, 142 élèves sont inscrits dans les 6 classes de l'école primaire :

M. Lebonnois	Mlle Ravier-Mizelle	Mme Hellio	Mlle Leprévost	Mme Danican	M. Lecouillard & Mme Lebas
PS+MS	MS+GS	GS+CP	CP-CE1	CE2	CM1-CM2
26	28	20	20	22	26

L'équipe pédagogique est complétée par un psychologue scolaire et un enseignant spécialisé R.A.S.E.D*, rattachés à l'école primaire des Pieux. En cours d'année scolaire, un assistant d'éducation, embauché par le collège, pourrait intervenir à l'école quelques heures par semaine dans des domaines précis tels l'accès aux nouvelles technologies et l'animation de la B.C.D.

La Communauté de Communes des Pieux emploie deux A.T.S.E.M., Mmes Lastelle et Godefroy, qui assistent les enseignants des classes maternelles et assurent l'entretien de leurs locaux.

Mmes Bataille et Olivier, agents d'entretien de la C.C.P., effectuent quotidiennement le nettoyage des locaux du bâtiment élémentaire.

Aux élections nationales d'octobre, six parents ont été élus par les parents d'élèves pour les représenter aux Conseils d'école trimestriels. D'autre part, une Association de Parents d'élèves organisent des manifestations afin de recueillir des fonds destinés aux sorties pédagogiques facultatives et aux activités ludiques et récréatives (BCD, cours de récréation).

Le fonctionnement matériel est géré par la Communauté de Communes des Pieux ainsi que l'entretien. Certains « petits travaux » sont délégués par la C.C.P. à la mairie de Sotteville et sont réalisés par les employés communaux.

Cette année, les élèves participent à diverses sorties éducatives :

- Activités sportives : piscine, voile, équitation et tennis ;
- Activités citoyennes : prévention routière, ...
- Activités culturelles : cinéma ... ;
- Découverte du patrimoine industriel/touristique/économique : la mer, la forêt, les châteaux ...
- Classe transplantée : Découverte de Paris

En fin d'année scolaire, une Fête de l'école devrait être présentée aux Parents d'élèves en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves.

* Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté



A.I.G.R.S. CANTINE SCOLAIRE

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU RESTAURANT SCOLAIRE DU R.P.I.



Au cours de l'année 2002-2003 12712 repas ont été distribués
Soit en moyenne 85 repas / jour.

La cantine scolaire assure la restauration des enfants scolarisés dans les trois communes.

Véritable "service public" il s'efforce d'assurer auprès des enfants un service de qualité en rapport avec les divers "tempéraments" des convives.

Cette année a vu un grand changement. En effet, la fourniture des repas assurés auparavant par la cuisine de la Forgette des Pieux a cessé, c'est désormais " en liaison froide" que sont fournis les différents plats.

La livraison est assurée quotidiennement par le FOYER des JEUNES TRAVAILLEURS de CHERBOURG.

La mise en place d'un tel procédé a nécessité l'installation de nouveaux équipements à la cantine. Toute cette nouvelle procédure a été supervisée par M^{lle} A.G PERILLON de la Communauté de communes des Pieux, en liaison avec le personnel de la cantine.

Mme Nicole LEFAIX - responsable- Tréauville
Mme Evelyne BATAILLE - Sotteville
Mme Florence MOULIN - St christophe du Foc

Mme Christine GAUTIER - Sotteville
Mme Françoise OLIVIER - Benoistville




Le Conseil d'Administration : Réunion du 24 septembre 2002

La Présidente	Mme LEBREDONCHEL Fabienne	- Benoistville (parent d'élève).
1 ^{er} vice-Président	Mr DA SILVA Antonio	- St Christophe du Foc (parent d'élève).
2 ^{ème} vice-Président	Mr BONNET Olivier	- Sotteville (conseiller municipal).
Secrétaire	Mme LEDENTU	- Sotteville (parent d'élève)
Trésorière	Mme POUSSE Nelly	- Benoistville (parent d'élève)
<u>Membres :</u>	Mr LENORMAND	- St Christophe du Foc (parent d'élève)
	Melle de LARTURIERE Laure	- Sotteville (1 ^{er} adjoint)
	Mme LEGROS Blandine	- St Christophe du foc (Maire)
	Mme ROLLAND - Benoistville	- (parent d'élève)
	Mr FAUTRAT Jacques	- Benoistville (conseiller municipal)
	Mme HOCHET Andrée	- Benoistville (conseiller municipal)
	Mme RIVIERE Françoise	- Benoistville (parent d'élève)

Fonctionnement :

 **Le prix du repas**  2,61 Euro permanent et 2,93 € occasionnel

Comme chaque année, l'A.I.G.R.S. participe au Noël des enfants du R.P.I. en offrant un goûter et des chocolats.

N.B. : Mme LEFAIX étant la responsable vous pouvez transmettre vos questions ou suggestions par l'intermédiaire de la boîte aux lettres  qui se situe à la cantine, elle est à votre disposition pour toutes suggestions.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Benoistville-Sotteville-Saint-Christophe du Foe



Les Membres de l'Association sont :

BIGOT Sandrine - BEAUMONT Frédérique - BONNET Olivier - BOURDON Laurent - BRIERE Nathalie - CHARODIE Thierry - DESPREZ Sophie - DOUARD Sophia - DOUCET Marc - FAFIN Josiane - FOSSE Philippe - HEYDEL Séverine - JOURDAN Sylvie - LEFRANCOIS Isabelle - LESEIGNEUR Thérèse - LEVALLOIS Maryline - MAILLET Sylvie - MEIGNEN Céline et VAUTIER Régine.

Le nouveau bureau est composé comme suit :

Présidente : Mme MAILLET Sylvie 06 89 25 18 91
Vice-Présidente Mme BIGOT Sandrine et Mme DESPREZ Sophie.
Trésorière : Mme VAUTIER Régine
Trésorier Adj.: Mr CHARODIE Thierry
Secrétaire : Mme BRIERE Nathalie

Les activités prévues pour 2003 - 2004 :

- ⊗ Cinéma et jouets de Noël
- ⊗ Calendrier
- ⊗ Mardi-gras
- ⊗ Bal
- ⊗ Kermesse.

FESTIVITES

LES VOEUX DU MAIRE

En ce début d'année, Madame le Maire, entourée de son conseil, a présenté ses voeux aux Sottevillais. Ce fut l'occasion pour chacun de passer un moment convivial et de connaître ses voisins.



LA FETE DES MERES

Une tradition à laquelle nous resterons toujours fidèles. Ce 25 mai dernier rassembla environ 50 personnes et nous avons vécu une fin de matinée très agréable, surtout lorsque nous offrîmes une rose à toutes les mamans présentes, ce qui nous autorisa à leur faire la bise !

LE REPAS DES AINES

Une partition parfaitement jouée le 18 octobre 2003, avec comme Chef d'orchestre le maestro Antoine Cauvin, du restaurant la Roseraie à Virandeville.

La mise en scène était assurée par le conseil municipal ainsi que le C.C.A.S.

Les décors étaient de Claudine Bonnet et il semblerait que le thème choisi "LA MER" en a émerveillé beaucoup, car les crustacés présents dans les filets de pêche paraissaient bien vivants et ne pouvaient que mieux nous ouvrir l'appétit.



AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS
ACPG-CATM-TOE

Siège social : Mairie de SOTTEVILLE

COMPOSITION DU BUREAU :

Président :	Mr LEJUEZ Maurice
Secrétaire Trésorier	Mr DESPREZ René
Membres élus	Mr CAUVIN Paul
	Mr LECARPENTIER Roger
	Mr LECONTE Jean
	Mr PASQUETTE Emile
Membre bienfaiteur	Mme LETERRIER Hélène

Compte rendu de L'assemblée générale :

L'amicale des anciens combattants est toujours présente aux diverses manifestations organisées, elle comprend dix adhérents.

Leurs activités pour 2003 ont été les suivantes :

19/01/03 : Galette des Rois offerte aux habitants de la commune avec la participation des associations : la joie de vivre et le comité des fêtes et de loisirs.

08/05/03 : Commémoration organisée pour le canton par la commune de GROSVILLE.


11/11/03 : Dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune.
Messe à l'église des PIEUX et repas à SOTTE VILLE avec les Communes de BENOISTVILLE et SAINT-CHRISTOPHE du FOC

ASSOCIATION DE LOISIRS




Le 20 décembre 2003 le Père Noël  est passé sur la Commune de Sotteville, offrir aux enfants présents des friandises, faire la traditionnelle photo suivi d'une promenade en charrette avec  Pour se réchauffer un petit chocolat chaud a fait le bonheur de petits ainsi qu'un goûter savamment préparé.

 Tous à vos agendas, le carnaval est prévu pour le 21 février 2004. Ambiance assurée et venez tous autour du feu pour brûler Mr Carnaval.

 ● Concours de pétanque ouvert à tous, petits et grands : le dimanche 20 juin 2004 . De nombreux lots à gagner.

 Alerte à la population un vide-grenier le 20 06 04.
Nouveauté dans la commune donc un rendez-vous à ne pas manquer.

 le méchoui est programmé pour le dimanche 15 août 2004.

 L'assemblée générale se déroulera le 12 novembre 2004.

Président : Mr Didier Brisset

Vice-Président : Mr Hubert Leterrier

Trésorière : Mme Micheline Legouemier

Secrétaire : Mme Viviane Legoupil

Membres :

Mme Hélène Leterrier - Mme Geneviève Leconte - Mr Bruno Hiron -
Mr René Desprez - Mr Joseph Lecoutour - Mr Maurice Lejuez -
Mr Auguste Letablier - Mme Marie-Madeleine Leterrier -
Mr Jean-François Godey - Mr Stéphane Faflin.

SOCIETE DE CHASSE

F.C.M. 77

Composition du bureau :

* Président	M. Michel LAHAYE
* Secrétaire	M. Didier CAUVIN
* Trésorier	M. Mickaël LAHAYE
* Membres	M. Christophe MADELEINE
	M. Michel LECARPENTIER
	M. Emmanuel ADAM
	M. Christophe LECARPENTIER
	M. Bernard BUHOT
	M. André LEFLAMBE
	M. Pascal MOULIN

L'association regroupe 30 chasseurs pour les deux communes, SOTTEVILLE et SAINT CHRISTOPHE DU FOC.

La surface de chasse est de 386 hectares, réserve et refuge compris.

Le ball-trap a eu lieu au mois d'Août et a connu un vif succès malgré la chaleur.

Des déterrages ont été effectués pendant la saison 2003 (10 renardeaux ont été tués).

L'équipe de la Société vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2004.

Club des retraités

"La joie de vivre"



L'Association comprend 29 adhérents qui se réunissent le premier jeudi de chaque mois à la salle communale.



Ces réunions permettent aux "Anciens" de se transmettre des nouvelles des uns et des autres, lien de solidarité bénéfique pour les personnes âgées, souvent seules dans les villages isolés.

Des jeux de société sont mis à leur disposition pour se divertir et passer un après midi agréable, petits gâteaux et tasses de café traditionnel clôturent ces rencontres.

ACTIVITES DU CLUB avec l'aide de sympathisants que nous tenons encore une fois à remercier pour leur participation, leur soutien aux cours des différentes manifestations :

19 janvier 2003 Galette des Rois avec la participation de l'Amicale des Anciens Combattants et l'Association de Loisirs. ☺ ☹

16 février 2003 Organisation d'un LOTO - de nombreux lots ont été gagnés.  

26 octobre 2003 Organisation d'un LOTO - de nombreux lots ont été gagnés.  

9 octobre 2003 Visite de l'exposition à la ferme du TOURP à OMONVILLE LA ROGUE suivi d'un repas à l'auberge LES MURETS.  



05 décembre 2003 assemblée générale du club suivie d'un repas gastronomique et d'un accueil plus que chaleureux pour les adhérents à L'Auberge du Moulin à FERVILLE LES MINES.

COMPOSITION DU BUREAU :

Le Président : Mr LECOUTOUR Joseph
Vice-président : Mr PASQUETTE Emile
Secrétaire Trésorier : Mr DESPREZ René

Membres du bureau : Mme LEFLAMBE Andrée, Mr LETABLIER Auguste, Mme PASQUETTE Louise, Mme CARON Marylise, Mme POUTREL Thérèse, Mme LETERRIER Marie-Madeleine, Mme LEJUEZ Cécile, Mr LEJUEZ Maurice.

Nous souhaitons que 2004 nous permettra de vous voir encore plus nombreux dans nos activités.
Amis retraités ! Venez nous rejoindre pour passer quelques moments heureux.

Le bureau.



Le S.A.G. du Canton des Pieux a été mis en place en 1991 par l'Association Intercommunale d'Aide aux personnes âgées du Pays de la Diélette.

Le siège social est à la Mairie de Flamanville, le bureau se trouve à la MAPAD.

Son but est d'améliorer la qualité de vie des retraités du canton. 🗣️ 📄 🚐 🏠

Le S.A.G. vous propose :

- 1) **L'Allocation personnalisée d'autonomie (A.P.A.)** qui remplace depuis le 01 01 2002 l'ancienne P.S.D. et dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie en leur permettant de secourir aux aides dont elles ont besoin pour accomplir les actes de la vie courante. Cette allocation présente maintenant un caractère objectif et égalitaire, son montant étant garanti à l'identique sur tout le territoire par un barème national.
- 2) **Le partage des repas 🍽️🍽️** : vous pouvez vous faire livrer chez vous des repas équilibrés (potage, entrée, viande ou poisson avec légumes, fromage ou dessert, pain pour un ou plusieurs jours de la semaine.) **pour un prix de environ 6 €uros.**
- 3) **Le transport 🚐** : **chaque vendredi**, un minibus permet aux retraités du canton sans moyen de locomotion de se rendre au marché des Pieux ,départ hameau Salley 8h50 retours échelonnés de 11h a 12h. Pour réserver téléphoner de préférence le jeudi de 10h a 12h au 02.33.87.62.35
- 4) **L'habitat 🏠** : propriétaires ou locataires, vous désirez effectuer des travaux dans votre logement (chauffage, isolation, sanitaires, plans inclinés, etc.....) le S.A.G. peut vous aider à demander une aide auprès des caisses de retraite, DDE et du Conseil Général.
- 5) **C.A.L de la MANCHE : centre d'amélioration du logement**
Des transformations peuvent faciliter la vie de tous les jours (chauffage, isolation, sanitaires, plans inclinés, barre d'appui etc....), pour tous ces projets, des aides financières existent.
Avant le début des travaux n'hésitez pas à contacter le S.A.G.
Nous pouvons vous aider à établir le dossier.

Pour avoir plus d'informations sur ces services :

☎️ : 02 33 87 62 35

Permanences du S.A.G.

mardi de 14 h à 16 h à l'Espace social aux Pieux,

jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à l'Aubade à Flamanville.

ADMR

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Le siège de la Fédération Départementale d'Aide à Domicile en Milieu Rural est situé

Rue du Jardin aux Chevaux
50008 SAINT LO
tel :02-33-77-13-20

Les services de L'ADMR disponibles sur la commune sont :

LE SERVICE TRAVAILLEUSE FAMILIALE ET AUXILIAIRE FAMILIALE :

Il a pour but d'aider ou de remplacer la mère de famille dans les moments difficiles (maternité, maladie, accident, difficultés sociales, éducatives, etc.).

Une prise en charge partielle par la C.A.F. ou par une Caisse d'Assurance Maladie est possible.

La participation familiale est calculée selon les ressources et la composition de la famille.

SERVICE D'AIDE MENAGERE :

Il permet aux retraités de continuer à vivre chez eux.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées ressortissantes de l'Aide Sociale

Les titulaires de la carte d'invalidité

Les personnes retraitées de la Sécurité Sociale, de la Mutualité Sociale Agricole, de la Caisse des Artisans, des Commerçants, des Fonctionnaires, des Militaires, des Agents des Collectivités.

Les conditions d'attribution :

Etre retraité du régime concerné

Ne pas dépasser un certain plafond de ressources fixé par la Caisse

Avoir un état de santé nécessitant une aide matérielle.

LE SERVICE AUXILIAIRE DE VIE :

Les aides à domicile interviennent chez la personne handicapée, jeune ou âgée. L'ADMR est le seul organisme reconnu pour ce type de service et son financement est limité à 20 postes.

RESPONSABLE DE LA COMMUNE :

Monsieur DESPREZ René

11, Hameau MATICAT

50340 SOTTEVILLE

Tel : 02.33.52.09.06

LA PAROISSE



Presbytère 02 33 52 43 41



Messes dominicales : samedi 18 h église des Pieux (horaire d'hiver)

18 h 30 (horaire d'été)

tous les dimanches à 11 heures.

Le premier jeudi de chaque mois à 9 heures 30 une messe est célébrée à l'église de Sotteville .

La paroisse Notre Dame des Pieux comprend 10 communes, celles qui sont au sud de la route départementale 904, Barneville-Cherbourg.

Le curé réside aux Pieux.

Actuellement, le Doyen du secteur (Camille Hamel) habite à Beaumont Hague. En effet, aujourd'hui par manque de prêtres les doyennés rassemblent deux ou trois cantons. Ayant beaucoup plus de paroissiens qu'autrefois, le Curé a délégué peu à peu beaucoup de ses responsabilités à des laïcs. Dans le secteur paroissial des Pieux, comme dans tout le Diocèse de Coutances chaque commune a créé une " communauté relais " composée de volontaires qui assument chacun une charge précise : l'un sera animateur des célébrations, un autre est chargé de la visite des malades, un autre suivra les enfants du catéchisme, un groupe de personnes assurera la propreté de l'église, une autre prendra en charge les finances : denier de l'église, quête du secours catholique, du cefd... Tous ces responsables font partie du conseil pastoral de la paroisse qui se réunit trois ou quatre fois l'an.

La communication est aujourd'hui de plus en plus importante ! si le diocèse a un site internet, la paroisse n'en est pas encore là. Cependant, existe un journal paroissial, "plein vent " qui tire à un millier d'exemplaires et qui donne des avis, fait part des initiatives des uns ou des autres, annonce les célébrations prévues sur la paroisse. Pour recevoir "plein vent " il faut s'abonner (se renseigner auprès de la personne concernée dans votre commune).

Mr le curé Dominique Mileant,

A SOTTEVILLE, Marie-Thérèse LEMIERE assure le lien avec la Paroisse Notre-Dame des Pieux. Joseph LECOUTOUR est chargé de garder le contact avec les malades ou les personnes qui ne sortent plus. Véronique HERMAN assure la liturgie et le chant de la paroisse. M.Madeleine LETERRIER, la décoration de l'église, préparation des cérémonies, liturgie
Journal paroissial : Mme Cécile SANSON.

INFOS PRATIQUES

LA FICHE D'ETAT CIVIL

Les fiches d'état civil, qu'elles soient individuelles ou familiales sont supprimées. Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de son livret de famille, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'invalidité de guerre ou de sa carte d'invalidé civil.

LES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Les justificatifs de domicile sont supprimés. Il suffit de déclarer son domicile à l'administration qui le demande.

Sauf pour ce qui concerne :

- L'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un certificat de nationalité.
- L'obtention d'un titre de voyage ou de circulation (passeport, sorties de territoire, etc.)
- L'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil.
- L'inscription sur les listes électorales.
- L'inscription scolaire et universitaire.

POINT RENCONTRE D.D.E

La subdivision territoriale de Cherbourg a mis en place « **un point rencontre** » à Valognes et à Bricquebec, à raison d'un vendredi après-midi par mois sur chacun des sites.

Ces rencontres ont lieu uniquement sur rendez-vous et sont destinées à prodiguer des conseils concernant les questions d'urbanisme.

Le calendrier et les horaires de permanence établis pour l'année 2004 est affiché en mairie.

RECENSEMENT DES JEUNES EN VUE DE L'EXECUTION DU SERVICE NATIONAL

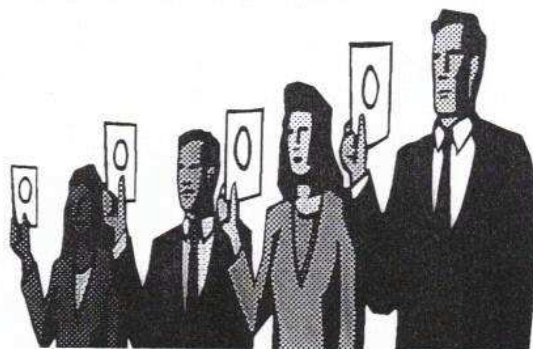
Tout français (hommes et femmes) âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser.

La préparation à la défense à laquelle ils sont tenus de participer dure une journée et a lieu entre la date du recensement et le jour de leur 18 ans. **A l'issue de cet appel, il est délivré un certificat individuel de participation qui sera notamment nécessaire avant l'âge de 25 ans pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP).**

OU se faire recenser ?

- à la mairie du domicile
- au consulat en cas de résidence habituelle à l'étranger

Adresse : Direction du Service National, rue Neuve Bourg l'Abbé-14054 Caen cedex 4
Tel : 02.31.38.47.53 Email : www.defense.gouv.fr



INFOS

CARTE COMMUNALE

L'avancement de la carte communale se fait doucement, le diagnostic du territoire a été fait par le cabinet Planis, la commission d'urbanisme s'efforce de délimiter des zones constructibles en respectant les prescriptions communiquées par le Préfet et en appliquant la loi d'urbanisme et d'habitat, en préservant aussi des espaces affectées à l'activité agricole. Une réunion est prévue prochainement avec Madame Even du cabinet Planis avant la rencontre avec les différents services de l'état, la DDE, la chambre d'agriculture, la DDASS, la CCP, EDF, etc.... Après leurs avis aura lieu l'enquête publique qui dure un mois, puis éventuellement une nouvelle révision du projet si besoin, ensuite une délibération du Conseil Municipal approuve celle-ci, enfin après contrôle le Préfet validera la carte communale par un arrêté préfectoral (la réflexion peut prendre environ deux mois).

SECURITE

Dernièrement vous avez pu constater la mise en place d'un panneau « **interdiction de stationner réservé aux cars** » devant le portail d'entrée de l'école maternelle. Pour des raisons de sécurité, la municipalité demande aux parents de respecter celui-ci même pendant les horaires de classe.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Animée par des bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE

MERCREDI de 14 H à 16 H

SAMEDI de 10 H30 à 12 H

TARIFS

1,50 € pour les enfants de – de 16 ans

5,50 € adultes

RESPONSABLE

Madame Marie-Thérèse LEMIERE

ELECTIONS 2004

Elections Régionales : les 21 et 28 mars

Elections Européennes : le 13 juin

LA TELE SECURITE OU ALARME

L'ADMR est membre de l'Association Télé sécurité 50 qui vend ou loue des appareils que l'on branche sur les téléphones. Ces appareils permettent aux utilisateurs d'appeler en cas d'urgence à toute heure du jour ou de la nuit. Le Conseil Régional accepte d'aider les personnes âgées à financer les frais de location (qui s'élèvent à environ 36,59€). Selon les ressources, des caisses de retraites complémentaires accordent également un financement.

Pour tous renseignements, s'adressé à :

M. René DESPREZ

Tel : 02.33.52.09.06

*C'*est mon droit et j'y tiens !

" expression en patois qui veut dire : C'est mon droit et j'y tiens ! "



n 1824, le 21 avril, une affaire de droit opposa violemment des Sottervillais.

Le maire : Charles de Beaudrap et dame Anne-Catherine Avoyne, femme d'Hippolyte Voisin, à propos d'une porte dans le mur entre le cimetière et l'ancien presbytère que l'un voulait faire maçonner et l'autre la garder ouverte. Cette affaire violente mais banale en apparence cache sans doute en réalité des oppositions plus graves; la très petite histoire est un peu liée à la grande et explique sûrement la construction d'un nouveau presbytère en 1828. Naturellement, les mêmes faits rapportés par l'une ou l'autre des parties n'ont pas tout à fait le même sens.

La version de Charles de Beaudrap : Maire depuis trois semaines au moment des faits :

Les époux Voisin, propriétaires de l'ancien presbytère allaient depuis longtemps directement de chez eux dans le cimetière contigu à leur jardin et y exerçaient leur passage par deux endroits. L'autorité municipale fit placer des barrières dans l'un de ces passages d'où plusieurs pétitions des époux Voisin à Mr le Préfet mais le 16/01/1824 un arrêté du conseil de Préfecture déclara que l'acte de vente consenti aux époux Voisin n'avait concédé aucune servitude sur le cimetière et ses clôtures.

Le 18 avril : Mr le Maire convoque le conseil de la commune et y invite les "Voisin", seule la femme est présente. Lecture est faite de l'arrêté et on lui ordonne de boucher la porte qui donnait de son jardin dans le cimetière. Le Maire envoie ensuite une copie et informe Voisin qui lui a demandé des preuves.

Le 21 avril à 8 heures du matin, le Maire avec le maître d'école Gosse (qui est aussi le greffier de la commune, et épicier) un maçon et le garde-champêtre vont devant la porte qui est fermée. Le garde-champêtre est envoyé chez les époux Voisin pour qu'ils viennent l'ouvrir et qu'on puisse la murer. Refus, donc la porte est enfoncée sur l'ordre du Maire mais la femme Voisin se met en travers de la porte alors le Maire envoie chercher le Gendarme Le Houistrel aux Dieux, qui signifie aux Voisin l'ordre du maire. Le maçon veut murer la porte, nouvelle altercation et la femme Voisin se place à nouveau en travers. Selon le maire, la dame Avoyne les a injuriés, s'est couchée en travers de la porte et aurait mordu le gendarme et battu Gosse. Il a bien fallu devant un tel acte de rébellion, la prendre à "brasse-corps" avec ménagement et précautions et la ramener chez elle où elle s'est fait mettre au lit en injuriant

Les époux Voisin font donc appel du jugement du tribunal de Cherbourg et au tribunal de Coutances, le 7 août 1824, dame Anne-Catherine Avoyne est renvoyée déliée des poursuites du Ministère public.

Le 11 mai 1825 le ministère public se pourvoit en cassation contre ce dernier jugement qui est cassé et l'affaire est renvoyée devant la cour correctionnelle de Caen le 25 mai 1825.

Selon les " griefs et moyens d'appel " de dame Catherine Avoyne épouse du sieur Hippolyte François Voisin, toutes les propriétés, même biens nationaux sont inviolables or, l'acquéreur d'un ancien presbytère et de son jardin a vu sa propriété envahie, la porte enlevée, remplacée par un mur et sa personne menacée. Son épouse sexagénaire (elle avait 51 ans) a été brutalement maltraitée, le gendarme lui a présenté le sabre nu contre la poitrine or, c'est une femme qui, dans la contrée jouit de l'estime générale au caractère paisible, aux sentiments religieux et charitable envers les pauvres.

Dans les arguments développés, on dit que le témoignage fait le jour même par le maire et le gendarme ne parlent pas de toutes les violences dont le maire accuse la femme Voisin. Ensuite, le gendarme ne parle pas de morsure et Gosse ne dit pas qu'il a été battu, de plus, le témoignage du garde-champêtre fait disparaître toute gravité de violence !

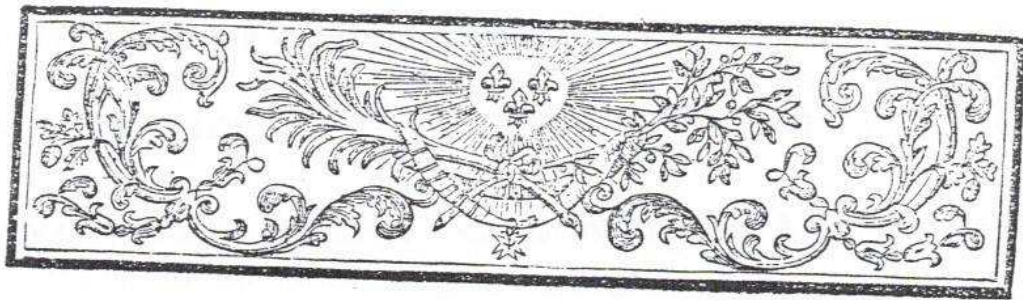
Le tribunal informe donc le jugement du tribunal de Cherbourg et la femme Voisin est déliée des poursuites du ministère public, ouf !!

En fait, les dessous de l'affaire remontent à la Révolution et peut être au souci, sous la restauration d'en effacer les traces et de rendre aux paroisses leurs biens. Le curé de Gotteville en 1789 est Pierre Bernard Lefevre d'Asneville qui ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé en 1791 (serment qui faisait des prêtres des fonctionnaires) dû se remettre et partir en exil à Aurigny puis à Jersey. Il a été remplacé par un "curé jureur" qui a prêté serment. Mr Mahaud de Tourlaville qui en 1796 achète les biens de la paroisse nationalisés : le presbytère, les deux jardins et les terres qui appartenaient à la paroisse.

En 1802, retour de Mr Lefevre qui est ré-institué curé en 1803 et qui instaure l'église. "L'intrus" Mahaud se rétracte et passe en paix ses derniers jours à Gotteville disent les registres paroissiaux. Voire !

En 1806, Mr Lefevre récupère le huperexy et le redonne à la fabrique (conseil d'administration des biens de la paroisse) or le Hupré est encore actuellement propriété de la commune qui le loue pour le C.C.A.S (centre communal d'action sociale).

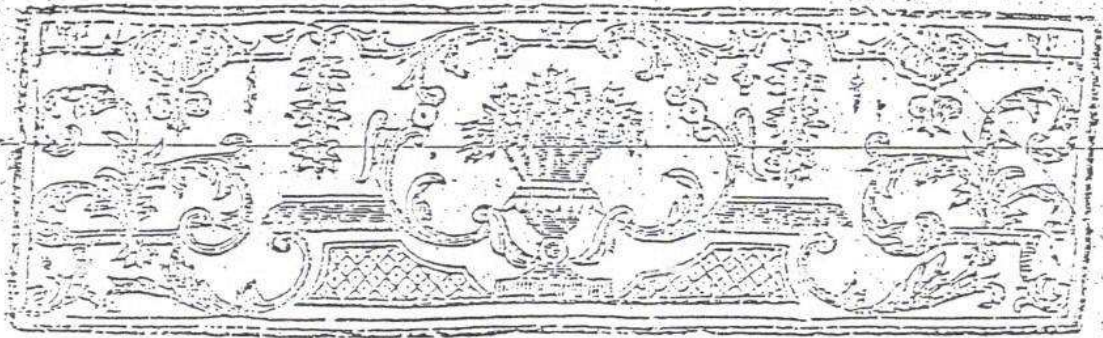
En outre, malgré l'ambiance de la restauration et l'envie d'effacer les traces de la révolution, on peut aussi admirer le respect du droit et de la propriété privée face à l'autorité. S'aurait-il eu à cette époque un tribunal de Cherbourg plus respectueux de l'autorité locale, et plus "conservateur" ? que ceux de Coutances et de Caen, plus soucieux eux du droit des gens ??
Ou encore les accusations du maire étaient-elles vraiment exagérées ??
Il faut remarquer aussi que les documents dont nous disposons sont surtout les plaidoiries des Voisin, donc hostiles au maire et on ne sait pas tout à fait la fin de l'histoire. Les descendants (collatéraux) des Voisin indiquent qu'Hippolyte aurait été maire de Gotteville mais on ne sait pas à quelle date (avant ou après 1824 ?) cela pourrait constituer soit une explication à tant d'animosité soit l'épilogue de notre histoire.



L O I

*Relative à ceux qui ont acquis du Domaine de
l'État des droits supprimés sans indemnité,
& des justices seigneuriales.*

Donnée à Paris, le 12 Septembre 1791.



GRIEFS
ET MOYENS D'APPEL,
POUR

*La Dame Anne-Catherine AVOYNE, épouse du S.
Hypolite-François VOISIN, propriétaire, demeu-
rant en la commune de Solteville, arrondissement
de Cherbourg.*

TRADUITE

*Devant le Tribunal de police correctionnelle de l'ar-
rondissement de Cherbourg, comme prévenue de
s'être rendue coupable de résistance avec violence et
voies de fait, à l'exécution des ordres de l'autorité
administrative,*

ET CONDAMNÉE.

*Par jugement dudit Tribunal, en date du 21 juin 1824,
à six jours de prison et aux frais du procès.*

*Sous l'empire de la Charte Constitutionnelle, qui
proclame l'inviolabilité de toutes les propriétés, sans*